PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Forums de l'eau de mars 2021
Plan de gestion du risque d'inondation

Introduction aux échanges

Candice HUBERT – DREAL CVL / MRN

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION 2020/85583.2

Mise en œuvre de la directive inondation

Au niveau de chaque district hydrographique
des étapes successives, renouvelables par cycle de 6 ans :

- EPRI – Évaluation préliminaire des risques (recensement des risques : population et emplois exposés)

⇒ identification de TRI – Territoires à risque important

- Cartographie des surfaces inondables des TRI

- PGRI – Plan de gestion des risques d'inondation et des Stratégies locales (SLGRI) pour les TRI.

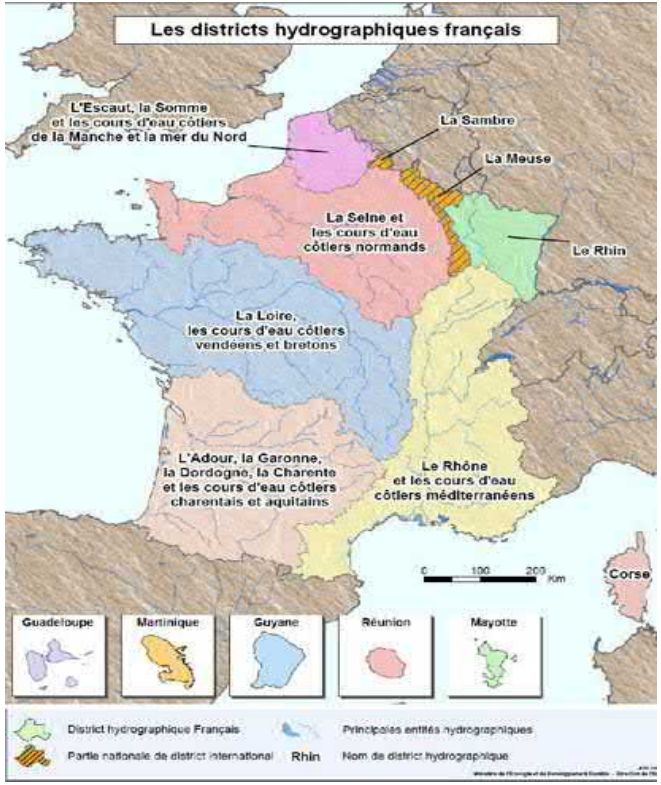

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Une mise en œuvre à différents niveaux

Cadre européen	La directive inondation	La directive cadre sur l'eau
Cadre national	Une stratégie nationale	
Planification bassin	Plan de gestion des risques d'inondation	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
Planification et actions territoriales	Stratégies locales sur des Territoires à risque important d'inondation (TRI)	SAGE
	PAPI PPR	Documents d'urbanisme
		Dossiers loi sur l'eau

Dispositions communes

Leviers d'action et rapports de compatibilité

La constitution du plan de gestion des risques d'inondation

Un rapport qui fixe des objectifs de gestion du risque d'inondation et des mesures pour les atteindre :

- Co-construit avec les parties prenantes du bassin

Des cartographies des risques sur les territoires à risque d'inondation important (TRI)

- Base de développement des stratégies locales et de programmes d'actions

La synthèse des stratégies locales des TRI

- Suivi de la mise en œuvre territoriale des politiques de gestion du risque d'inondation sur les TRI

Les six grands objectifs du plan de gestion des risques d'inondation

1 - Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues et des submersions marines,

2 - Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque,

3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,

4 - Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale,

5 - Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation des personnes exposées,

6 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale.

Le PGRI 2022/2027

Les évolutions principales par rapport au 1er cycle et 1er PGRI :

- Intégration des **questions importantes** identifiées : changement climatique, valorisation des espaces naturels, intégration du ruissellement,
- Valorisation des outils de financement et affirmation de la problématique du **changement climatique** (UE),
- Prise en compte du **décret PPRi** du 5 juillet 2019,
- Suppression des **dispositions datées** devenues inutiles,

Le PGRI 2022/2027

- Prise en compte des **retours d'expérience**,
- **Synthèse** des **stratégies locales**,
- **Bilan** du 1er cycle d'application (valorisation des indicateurs du PGRI – 75 % de la population identifiée comme potentiellement en ZI est couverte par une approche locale = 70 % par les stratégies locales sur les TRI)

en conservant comme fil conducteur de n'effectuer des modifications que si elles sont déterminantes.

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

24 stratégies locales (22 réalisées)

2 attendues :
- Roanne (nouveau TRI)
- Baie de l'Aiguillon

2 SLGRI sur les TRI îliens :

- TRI Noirmoutier – Saint jean de Monts

- TRI Île de ré – La Rochelle

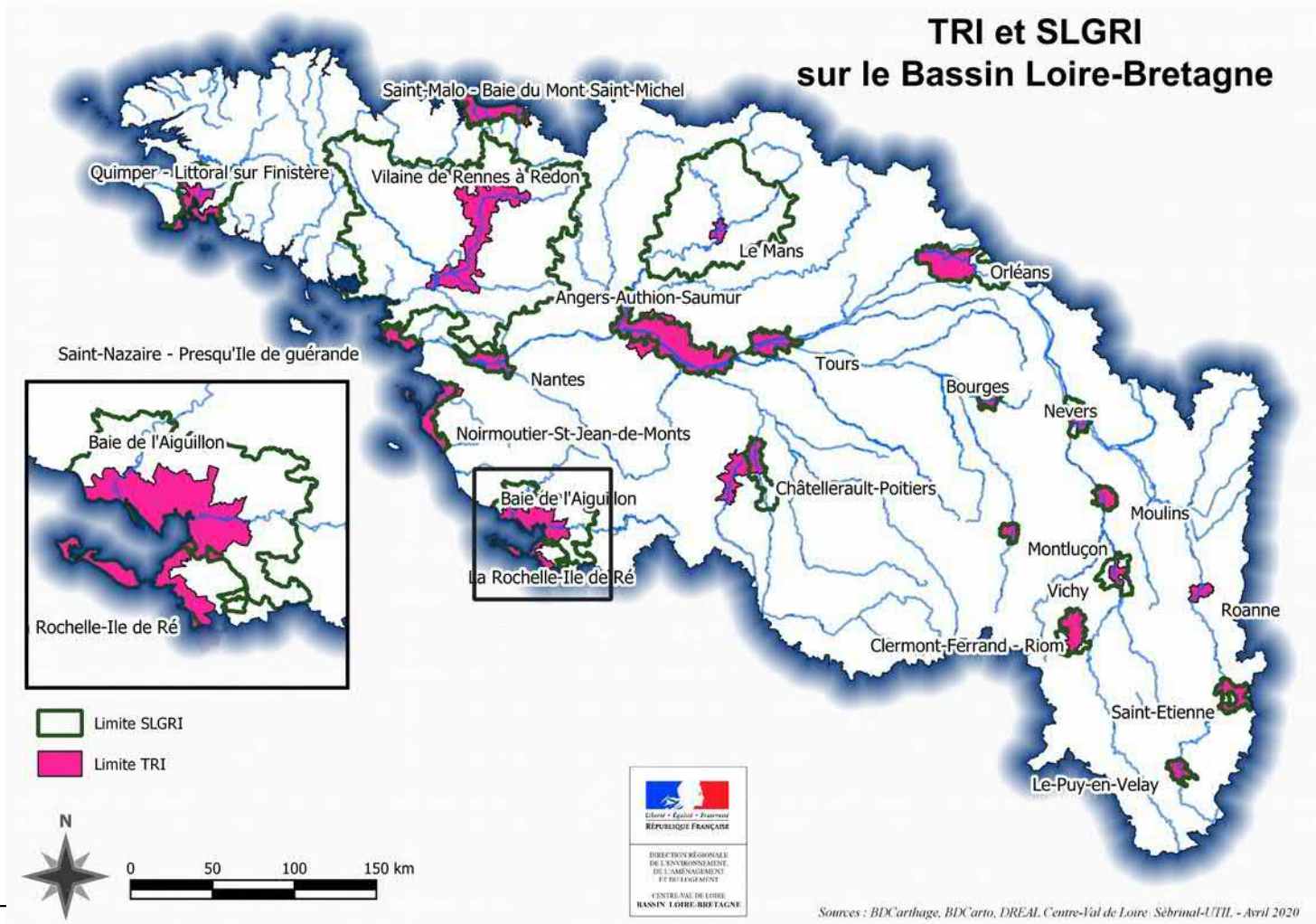

Suivi de la mise en œuvre territoriale des politiques de gestion du risque d'inondation sur le territoire :

Allier – Loire Amont

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Allier – Loire Amont

Territoire à risque important:

- Clermont-Ferrand – Riom
- Le Puy-en-Velay,
- Moulins,
- Montluçon,
- Roanne,
- Nevers,
- Saint-Etienne,
- Vichy

© agence de l'eau Loire-Bretagne

Clermont-Ferrand-Riom

- TRI : débordements de cours d'eaux
Enjeux : 56 000 personnes (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale : 2 sous stratégies
Date d'approbation : 09/01/2017 (Clermont -Ferrand) et 15/12/2016 (Riom)

Structures porteuses :
Clermont-Auvergne Métropole – Riom communauté (Riom)

PAPI sur la SLGRI :
Chaque collectivité = 1 PAPI (974 200€ et 820 000€) - Études
Visent à quantifier les opérations de réduction de la vulnérabilité du bâti.

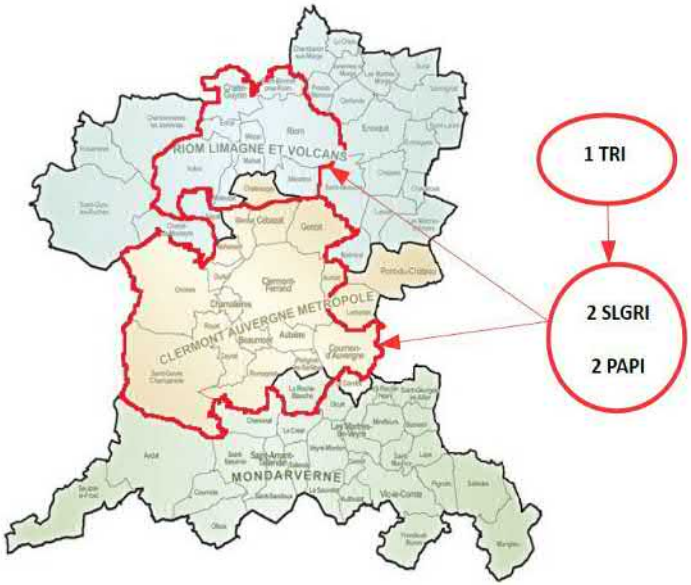

Le Puy-en-Velay

- TRI : débordement de la Loire et de ses affluents locaux
Enjeux : 7500 habitants (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale :
Date d'approbation : 15/12/2016

Structures porteuses : communauté d'agglomération du Puy en Velay avec appui des services de l'État.

PAPI sur la SLGRI : la communauté d'agglomération prévoit d'engager un PAPI d'intention pour décliner la SLGRI.

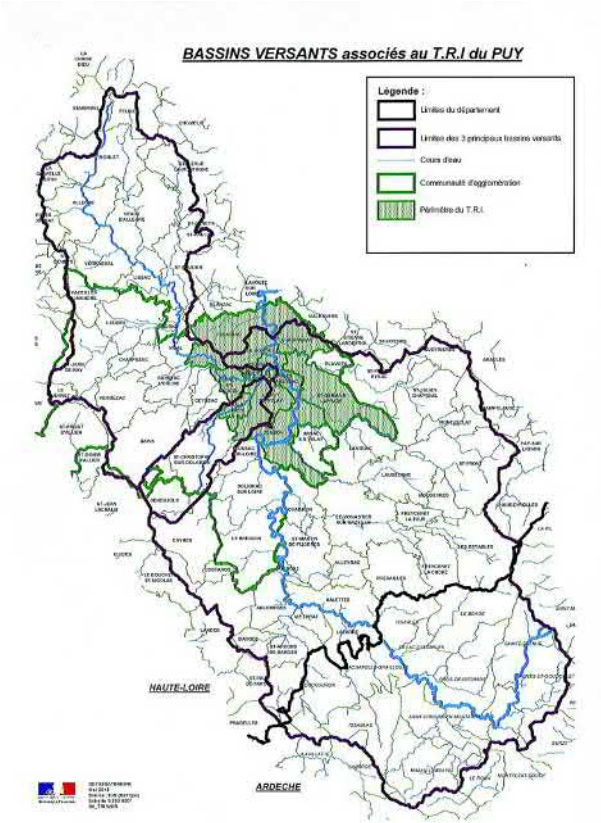

Moulins

- TRI : débordement de l'Allier.
Aire urbaine protégée en partie par des systèmes d'endiguement en rive droite et en rive gauche.
Enjeux : 4700 personnes (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale : même périmètre que le TRI.
Date d'approbation : 6/12/2018

Structures porteuses : Moulins communauté

Travaux de renforcement des digues inscrits dans le Plan Loire Grandeur Nature

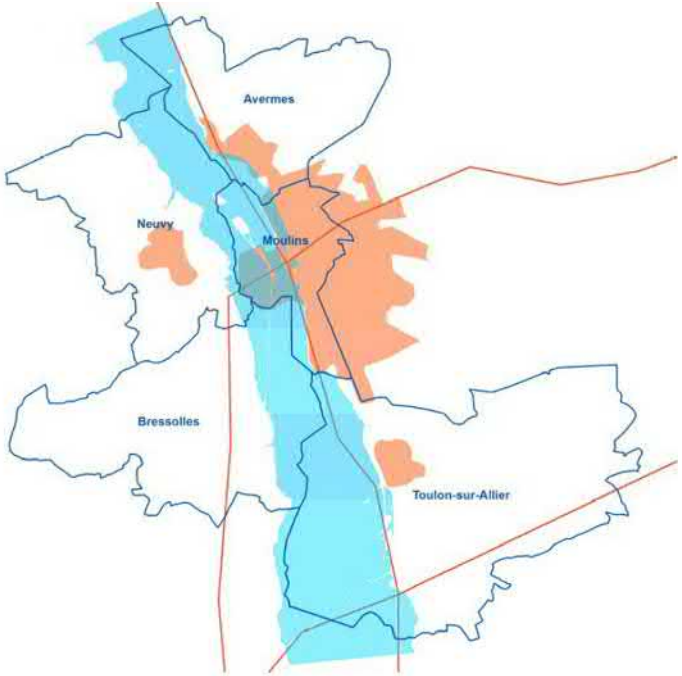

- Carte du territoire inondable (crue faible probabilité de la Directive inondation - Q_{1000}) dans le périmètre du TRI de Moulins -

Montluçon

- TRI : débordement du Cher et de ses affluents
Enjeux : 13 400 habitants (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale : Identique au TRI
Date d'approbation : 12/07/2018

Structures porteuses : Montluçon communauté avec l'appui de l'Etablissement public Loire et des services de l'État.

PAPI : un papi d'intention porté par Montluçon communauté labellisé en 2019 pour un montant de 888 433€.

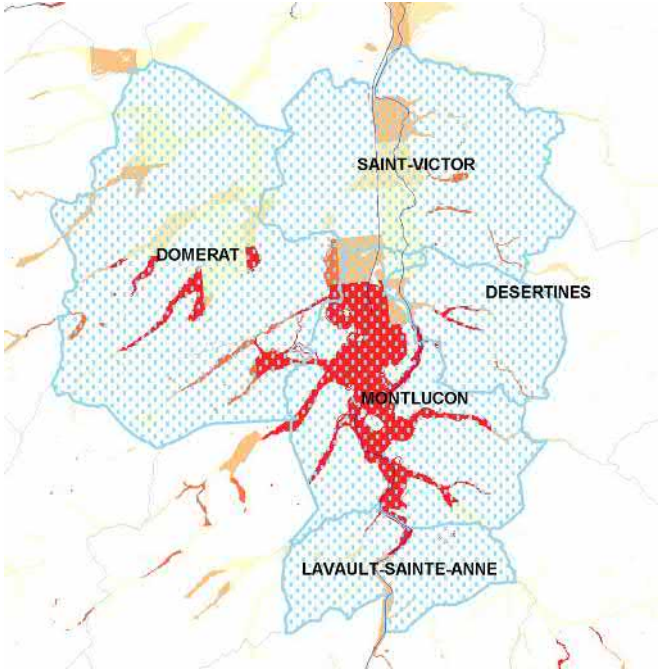

Roanne

- TRI : débordement de la Loire
7 communes
Situé à l'aval immédiat du barrage de Villerest.
Enjeux : 4 600 personnes (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale : à venir – TRI désigné en 2018
En préfiguration de la SLGRI, une stratégie territorialisée cohérente a été élaborée de 2017 à 2019. Portée par Roannais agglomération, son périmètre est celui de l'agglomération soit 40 communes.

Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI) de Roanne

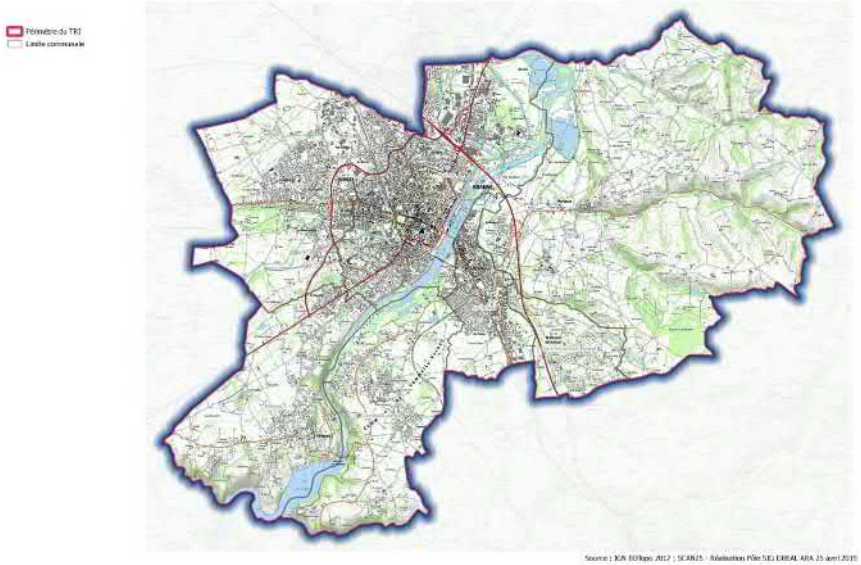

Nevers

- TRI : Débordement de la Loire
Enjeux : 12 000 personnes (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale : Périmètre du TRI étendu à 7 communes
Date d'approbation : 26/12/16
Structure porteuse : Nevers agglomération

PAPI : PAPI porté par Nevers agglomération (21M€) - déclinaison opérationnelle de la SLGRI en agissant prioritairement sur le confortement des ouvrages de protection => réduire globalement la vulnérabilité du territoire et cible la protection d'enjeux stratégiques comme l'usine de production d'eau potable.

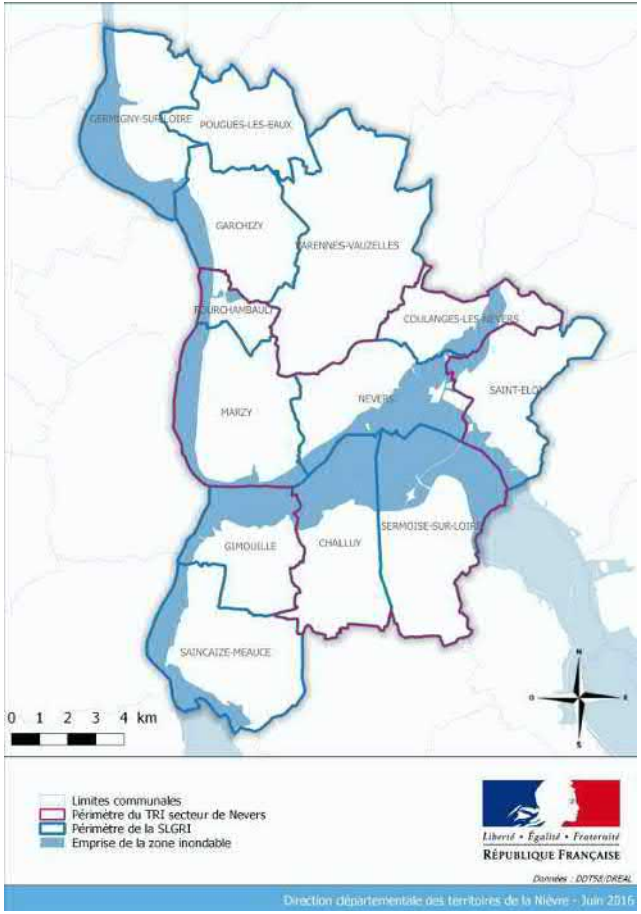

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Saint-Etienne

- TRI : Débordement de l'Ondaine et du Furan et leurs affluents – TRI Inter-bassin (Rhône-Méditerranée)

.

Enjeux : 25 800 habitants (événement exceptionnel)

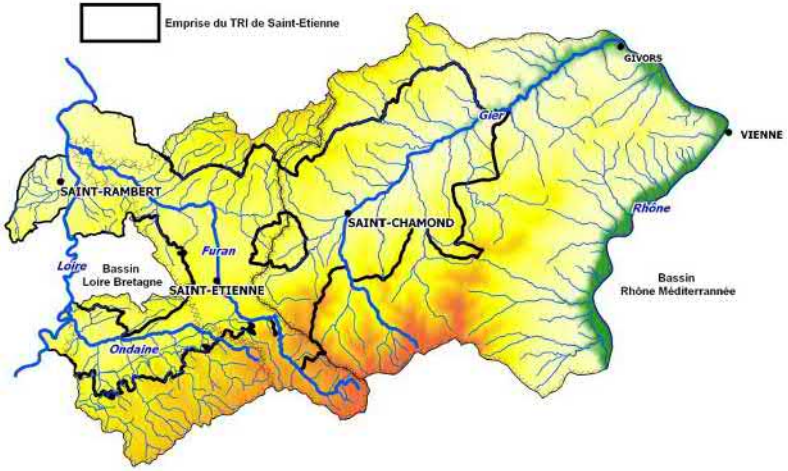

- Stratégie Locale : périmètre des Papi Ondaine et Furan – 16 communes concernées

Date d'approbation : 5/12/2018

Structure porteuse : Saint-Etienne Métropole

PAPI : PAPI Ondaine labellisé en 2017 (8,5 M€ dont 8M€ de travaux pour aménagement de cours d'eau)

Papi Furan en projet – une démarche de 2012 à 2019 (12M€ dont réhabilitation barrage)

Vichy

- TRI : débordement de l'Allier et du Sichon

.

Enjeux : 8 500 habitants (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale : les 23 communes de l'agglomération (14 de plus que le TRI)

Date d'approbation : 12/07/2018

Structure porteuse : Vichy communauté

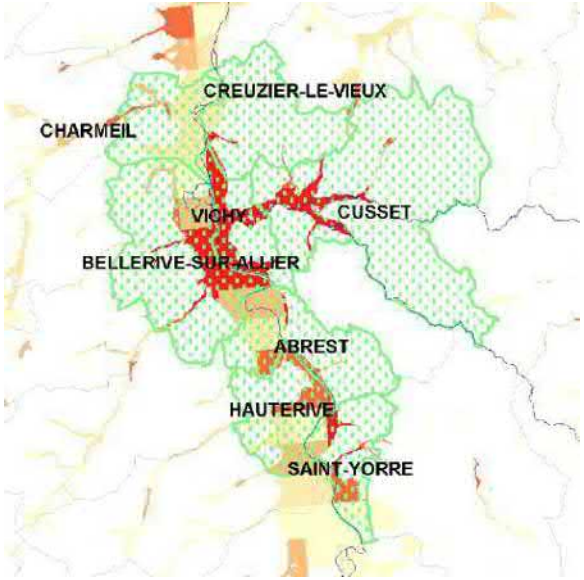

PAPI : pas de PAPI à ce jour

Merci pour votre attention.